



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2026

Tenue à l'Amphithéâtre Bleu du Palais des Congrès
2 Place de la Porte Maillot – 75017 Paris

- L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires s'est tenue le mercredi 29 avril 2026 à 14h30 au Palais des Congrès - 2 Place de la Porte Maillot – 75017 ;
- Le quorum pour la partie ordinaire et la partie extraordinaire a été de 71,20 % ;
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée Générale a été retransmise en direct. Sa rediffusion est disponible en intégralité sur la page dédiée à l'Assemblée Générale du site internet de Sanofi : <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales/annual-general-meeting-2026>.

Déroulement de l'Assemblée Générale

Constitution du Bureau

Le Bureau de l'Assemblée était constitué de :

- Monsieur Frédéric Oudéa, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : la société L'Oréal, représentée par Monsieur Cyril Rolling, et la société Amundi, représentée par Madame Anne-Alexandra Comte, les deux actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix et ayant accepté cette fonction ; et
- Madame Jeanne Kehren, Secrétaire de l'Assemblée.

Gouvernance

Frédéric Oudéa, a introduit la réunion et présenté les points saillants de la gouvernance de l'entreprise en 2025.

Il a tout d'abord mis en lumière les mutations profondes et les incertitudes qui ont marqué l'industrie pharmaceutique au cours de l'année 2025. Le Groupe a notamment dû composer avec les décisions réglementaires du gouvernement américain, en particulier le principe de la « Nation la plus favorisée » indexant le prix des médicaments aux États-Unis sur un panel de pays de l'OCDE. Il ajoute que bien qu'un accord préservant les intérêts de l'entreprise et des patients ait été conclu à court terme, Sanofi anticipe une pression baissière durable sur les prix de l'innovation outre-Atlantique, accentuée par une fragmentation du commerce mondial et la montée de réflexes protectionnistes. À l'échelle globale, le paysage concurrentiel se transforme rapidement avec l'affirmation de la Chine comme une puissance d'innovation technologique majeure, portée par l'essor des biotechnologies et l'usage intensif de l'intelligence artificielle. Face à un commerce mondial fragmenté, et malgré une prise de conscience naissante en Europe pour soutenir l'innovation, le Groupe doit impérativement accélérer sa transformation. Pour garantir son efficacité opérationnelle et la performance de sa R&D, Sanofi mise sur l'intelligence artificielle et les partenariats stratégiques, notamment chinois. C'est pour piloter ce nouveau cycle de croissance que le Conseil d'administration profite de l'échéance du mandat de Paul Hudson pour évaluer sa gouvernance et définir le leadership nécessaire aux défis de demain.

Frédéric Oudéa a ensuite relaté dans les grandes lignes l'activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2025, puis a présenté la composition du Conseil ainsi que les évolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale. Il a notamment mentionné les changements à intervenir au sein du Conseil, à savoir le départ d'un administrateur, Patrick Kron, et le renouvellement des mandats de Christophe Babule et Jean-Paul Kress. Il a ensuite évoqué la nomination de deux nouvelles administratrices : Belén Garijo et Christel Heydemann, qui ont toutes deux exposé leur parcours et les compétences qu'elles pourront apporter à Sanofi.



Il a rappelé que le Conseil d'administration a décidé de nommer Belén Garijo en qualité de Directrice Générale en remplacement de Paul Hudson.

Frédéric Oudéa a ensuite précisé qu'en cas de vote favorable, le Conseil d'administration serait de nouveau composé de 16 membres, dont 79 % d'administrateurs indépendants, 57 % de femmes et 50 % d'administrateurs de nationalité autre que française.

Mise en œuvre de la stratégie, activités et évolutions en matière de recherche et développement

Olivier Charmeil a présenté la transformation de Sanofi vers un modèle biopharmaceutique mondial soutenu par l'intégration de l'intelligence artificielle. Cette dynamique se traduit par une croissance solide portée par le succès de Dupixent, le leadership des vaccins contre la grippe et le VRS avec Beyfortus, ainsi que la performance des lancements de Qfitlia, Wayrilz, Nuvaxovid, ALTUVIIIIO et AYWAKYT, ce dernier issu de l'acquisition de Blueprint Medicines. Pour pérenniser cette performance, le groupe maintient un effort massif d'investissement en R&D et fusions-acquisitions, illustré par de nombreuses approbations réglementaires, des avancées cliniques majeures et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement avec l'usine d'insuline à Pékin, malgré les risques inhérents à la recherche scientifique.

Il ajoute que cette modernisation scientifique s'accompagne d'une transition technologique globale, marquée par le déploiement de l'intelligence artificielle à grande échelle dans les usines digitales Modulus et l'usage quotidien des LLM internes par les équipes. Ce virage numérique soutient l'évolution de la culture d'entreprise, orientée vers une parité réelle récompensée par le prix Catalyst Award, l'éthique et l'autonomie décisionnelle. Enfin, Sanofi lie sa performance à ses engagements extra-financiers en associant la santé mondiale, par l'action de la Global Health Unit et l'accès gratuit à l'acoziborole contre la maladie du sommeil, à la transition environnementale, engagée à travers la réduction de son empreinte carbone et l'usage d'électricité renouvelable pour atteindre la neutralité.

Olivier Charmeil a conclu en remerciant les équipes, les actionnaires et le Conseil d'administration présidé par Frédéric Oudéa.

Résultats financiers

François-Xavier Roger, Directeur Financier de Sanofi, a présenté la performance financière de Sanofi en 2025.

Rapports du collège des Commissaires aux Comptes

À la suite de ces présentations, Loic Wallaert, du cabinet Forvis Mazars, s'est exprimé au nom du collège des Commissaires aux Comptes et a présenté les conclusions de leurs travaux.

Politique de rémunération

Enfin, Clotilde Delbos, Présidente du Comité des rémunérations, a présenté les politiques de rémunération 2026 des différents mandataires sociaux soumises aux votes des actionnaires. Elle a également détaillé les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération.

Débat avec les actionnaires

Frédéric Oudéa a ensuite introduit la session de questions-réponses.

Trois questions écrites (dont un lot de 4 questions du Forum pour l'Investissement Responsable) ont été adressées au Président du Conseil d'administration en amont de la tenue de l'Assemblée. Les réponses apportées à ces questions écrites ont été mises en ligne sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet en amont de l'Assemblée, comme le permet la réglementation.



Les actionnaires ont ensuite pu poser des questions auxquelles le Président et la direction ont répondu, pendant environ 50 minutes. Ces questions ont porté sur les thématiques suivantes :

- Performance boursière ;
- R&D :
 - Stratégies envisagées pour compenser la future perte de brevet du Dupixent ;
 - Performance de la R&D interne ;
- Investissements / Acquisitions / Partenariats :
 - Allocation géographique des investissements, date de principe du lancement des travaux pour l'investissement d'un milliard d'euros annoncé sur le site de Vitry, investissements dans l'insuline ;
 - Stratégie d'acquisition pour prendre en compte le développement de start-ups biotech françaises disposant de molécules validées en phases 2 et 3 ;
 - Trajectoire d'Opella ;
- Opérations / Gestion des stocks de médicaments :
 - Initiatives spécifiques pour lutter contre les pénuries de médicaments en France ;
 - Mesures de simplification des modèles d'exploitation envisagées par la nouvelle Directrice Générale ;
- Intelligence artificielle
 - Utilisation de l'IA au sein de l'entreprise et ses applications pratiques, son impact sur l'emploi dans le Groupe et sur l'environnement ;
- Gouvernance :
 - Raisons du départ de Paul Hudson et ses conditions financières de départ ;
 - Rachat par Sanofi d'une partie des actions Sanofi détenues par L'Oréal ;
 - Instauration de jetons de présence pour les actionnaires participant à l'Assemblée Générale.

Vote sur les résolutions

À l'occasion de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale, 23 109 actionnaires ont exprimé le droit de vote attaché à leurs actions (soit en donnant les pouvoirs au Président, ou à un tiers, ou en votant par correspondance ou en participant à la séance en leur nom propre) représentant ainsi 851 428 895 actions et 944 356 316 des droits de vote.

Pour ce qui est de la partie extraordinaire, ce sont 23 081 actionnaires qui ont exprimé leur droit de vote (soit en donnant les pouvoirs au Président, ou à un tiers, ou en votant par correspondance ou en participant à la séance en leur nom propre) représentant 851 385 643 actions et 944 289 982 droits de vote.

À l'issue de cette Assemblée Générale, l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires a été adopté. L'Assemblée Générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fixation du dividende ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Christophe Babule ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-Paul Kress ;
- Nomination de Belén Garijo en qualité d'administratrice ;
- Nomination de Christel Heydemann en qualité d'administratrice ;



- Approbation du rapport sur les rémunérations des mandataires sociaux émis en application de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Frédéric Oudéa, Président du Conseil d'administration ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Paul Hudson, Directeur Général ;
- Fixation du montant de la rémunération des administrateurs ;
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs ;
- Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration ;
- Approbation de la politique de rémunération de Paul Hudson, Directeur Général jusqu'au 17 février 2026 inclus ;
- Approbation de la politique de rémunération d'Olivier Charmeil, Directeur Général par intérim ;
- Approbation de la politique de rémunération de Belén Garijo, future Directrice Générale ; et
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions (utilisable en dehors des périodes d'offres publiques).

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet de la Société : <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales/annual-general-meeting-2026>.